

Chers amis pêcheurs, chers collègues,

Depuis quelques temps, les pêcheurs me remontent des informations préoccupantes sur le Lac du Ballon.

En effet plusieurs d'entre vous ont trouvés dans le lac des bouteilles servant à capturer des vairons, alors qu'aucun pêcheur n'était présent.

En tout dernier, lundi le 15 Mai un de nos gardes faisant sa tournée a constaté la présence de pas moins de 6 bouteilles immergées et regorgeant de vairons.

Ces bouteilles ont été enlevées, les vairons relâchés.

Il est rappelé que ce genre de braconnage est strictement interdit et sera sanctionné très lourdement en cas de flagrant délit.

La pêche au vairon est certes autorisée, mais comme le précise le règlement :

« la pêche du vairon est limitée au besoin de la journée de pêche et seulement à l'aide d'1 bouteille.

Cette disposition figure dans notre règlement interne ainsi que dans la « Loi Pêche » réglementant nos pratiques.

Ce genre de pratique intolérable met gravement en danger l'équilibre biologique de ce splendide lac de montagne. Notre effort constant depuis plusieurs années pour doter le lac du ballon d'un cheptel conséquent de truites sauvages « Farios du Baerenbach » risque d'être compromis avec l'appauvrissement, voir la disparition des vairons indispensable à leur nutrition.

Nous pêcheurs d'AAPPMA avons pour mission régaliennne la protection des milieux aquatiques et leur biodiversité. Nous nous efforçons à longueur d'année de protéger et préserver nos magnifiques parcours de lère catégorie, nous ne nous laisserons pas piller que ce soit dit et la sanction sera optimale, à la hauteur de la gravité des faits.

J'ai d'ores et déjà alerté et saisi l'AFB (Agence Française de la Biodiversité ex ONEMA) ainsi que l'ONCSF (Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Mes chers collègues, je compte sur vous pour nous épauler à faire la chasse à ces pêcheurs indéliçats, de nous remonter toute information susceptible de nous aider et surtout de ne laisser en aucun cas ces bouteilles sur place si vous en voyez. Ramenez-les à l'association après avoir relâché les vairons bien sur !

Amis pêcheurs, je sais que je peux compter sur vous et je vous en remercie par avance.

Quant aux braconniers et aux réfractaires à la loi Pêche, passez votre chemin.....vous n'êtes pas les bienvenus chez nous, ni dans aucune autre AAPPMA !!

Jean-Claude Zwickert
Président de l'AAPPMA Guebwiller